



Saint Jean, le 13 juin 2024

**CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE et ELECTIVE
Du 6 JUILLET 2024**

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District Haute-Garonne de Football qui aura lieu le 6 juillet 2024, à 10 h 00 (accueil à partir de 8 h 30) Salle « La Muscadelle » – rue de la république à Pinsaguel.

A ce titre, vous trouverez, joints à la présente, tous les éléments nécessaires à votre information :

- L'ordre du jour
- Le budget prévisionnel 2024 / 2025
- Une attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence) *
- Listes candidates au Comité de direction 2024/2028 (et les professions de foi)
- Liste des candidatures à la délégation des représentants des clubs de District

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir ci-jointe et de la retourner au District, signée, dans les meilleurs délais et, si possible **avant le 4 juillet 2024**.

Nous vous rappelons que pour participer à l'Assemblée Générale, la licence 2024 / 2025 sera obligatoire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Jean-Marc SENTEIN
Président du District
Haute-Garonne de Football**

Article réglementaire concernant les Assemblées Générales

12.1 Composition

« Les clubs sont tenus d'être présents ou représentés aux Assemblées Générales sous peine d'une amende dont le montant est fixé, chaque année, par le Comité de Direction. (Amende fixée à 125 €) »

* En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix :

- Par un licencié de votre club
- Par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale